

Tempérance ou prohibition ?

Quelle est la différence entre les deux ? Relevant du choix personnel, la tempérance est la limitation de la consommation d'alcool, ce qui veut dire que les personnes adhérant à cette philosophie en boivent avec modération ou n'en boivent pas du tout. La prohibition, de son côté, est un choix de société; c'est donc une loi qui interdit la vente, l'achat et surtout la consommation d'alcool sous toutes ses formes.

La tempérance au Canada

Les premiers regroupements prônant la tempérance au Canada apparaissent vers 1827 en Ontario, en Nouvelle-Écosse et au Québec. À l'origine surtout composés d'hommes, ces mouvements sont populaires, mais obtiennent plus au moins de succès au sein du gouvernement. C'est sans compter sur l'entrée en scène du groupe qui deviendra bientôt le porte-étendard de la tempérance : les femmes.

Woman's Christian Temperance Union

Le premier chapitre canadien de la *Woman's Christian Temperance Union*, aussi connue sous l'acronyme WCTU, est fondé en Ontario en 1874. L'association gagne rapidement en popularité car, à l'époque, elle est pratiquement le seul moyen pour les femmes de jouer un rôle politique. Considérant que l'abus d'alcool est responsable de nombreux problèmes sociaux tels que la violence conjugale, la pauvreté, la maladie et le chômage, la WCTU demande la prohibition complète de toutes les boissons alcoolisées. Fait intéressant, c'est la lutte pour la tempérance et la prohibition qui a mené les femmes à réclamer plus de droits et à faire campagne pour le droit de vote.

La prohibition au Canada

Au début du XXe siècle, de nombreux référendums provinciaux sur la prohibition ont lieu un peu partout au Canada, mais c'est l'arrivée de la Première Guerre mondiale, en 1914, qui va tout changer. Le Canada est en guerre et la consommation d'alcool est alors vue comme un acte antipatriotique. Entre 1915 et 1916, toutes les provinces adoptent des lois en faveur de la prohibition. Toutes ? Non, le Québec fait bande à part car sa population a voté majoritairement contre. En 1918, le gouvernement fédéral interdit la vente et la production d'alcool, mais ces mesures ne durent pas longtemps puisqu'elles prennent fin peu après la guerre. Il en est de même pour les provinces, la guerre est finie et les privations aussi. Elles abandonnent

donc successivement les lois sur la prohibition au cours des années 1920. Chose assez curieuse, c'est à cette époque que la prohibition est instaurée aux États-Unis, créant au Canada un réseau de commerce clandestin d'alcool de contrebande (ou bootleggers)... mais ça, c'est une autre histoire.



Carricature d'époque

Source : Archives de la Saskatchewan

Le saviez-vous?

En 1883 un groupe de colons de Toronto, voulant fuir la présence de plus en plus importante du trafic d'alcool, viennent dans les Territoires du Nord-Ouest afin de fonder une colonie de tempérance qu'ils nommeront Saskatoon.

La prohibition en Saskatchewan

La Saskatchewan a connu une première période de prohibition au XIXe siècle. C'est à cause d'incidents impliquant le trafic d'alcool qu'on avait créé la Police montée du Nord-Ouest en 1874. L'arrivée de plus en plus grande de colons dans les Territoires du Nord-Ouest rend la tâche de la Police montée de plus en plus difficile. En 1881, pour régler la situation, le gouverneur Dewdney met sur pied un système de permis autorisant les colons à importer de l'alcool pour leur consommation personnelle. Mais il faut bientôt se rendre à l'évidence: l'émission abusive de permis rend la situation impossible à gérer. La prohibition est abandonnée en 1892, mais cela n'empêche pas la formation de groupes de tempérance comme la WCTU.

La deuxième période de prohibition de la Saskatchewan a lieu pendant la Première Guerre mondiale. La Saskatchewan instaure d'abord en 1915 un système de distribution du gouvernement qui limitait la vente d'alcool. Or il semble que ce ne soit pas assez pour certains citoyens et, lors du référendum de 1916, la Saskatchewan vote en faveur de la prohibition afin d'être « digne des nobles sacrifices consentis par les soldats canadiens ». La fin de la guerre a aussi marqué la fin de la prohibition dans la plupart des provinces canadiennes. Au milieu des années 1920, seule l'Île-du-Prince-Édouard est encore « sèche ».

Et les francophones dans tout ça ?

Il est intéressant de constater que les Franco-Canadiens de la Saskatchewan ont une opinion très différente de leurs concitoyens anglophones au sujet de la prohibition. Ils votent d'ailleurs majoritairement contre celle-ci au référendum de 1916. Si on regarde la répartition des votes dans les communautés francophones de l'époque, les résultats parlent d'eux-mêmes. Par exemple, à Duck Lake, 32 personnes votent pour la prohibition et 174 contre. Il faut dire que les Franco-Saskatchewanais ne croient pas vraiment à l'utilité de la prohibition. Ils veulent plutôt conserver l'ancien système de distribution et instaurer des mesures législatives encadrant le commerce de l'alcool et limitant ainsi la contrebande.



Carricature d'époque
Source : Archives de la Saskatchewan

Activité 1

En groupe, concevez une saynète mettant en jeu des militantes de la WCTU distribuant des feuillets et essayant de convaincre les passants de voter en faveur de la prohibition. Avant de faire la rédaction, demandez aux élèves quels arguments ils auraient utilisés pour convaincre les passants de voter en faveur de la prohibition et faites une liste que vous utiliserez pour la conception de la pièce.



Certificat de tempérance. Chaque personne le possédant avait promis de ne pas consommer d'alcool.

Souce : Archives de la Saskatchewan

Bibliographie

Knowles, Eric. *Early Days in Saskatoon*. Saskatoon [s.n.], 1968, p. 1-6.

Lapointe, Richard. *La Saskatchewan de A à Z*. Regina, La Société historique de la Saskatchewan, 1987, p. 177-181.

Sheehan, Nancy M. « Woman's Temperance Union of Canada ». Dans *L'Encyclopédie canadienne Historica* [en ligne], [s.d.]. <http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=A1ARTA0008675>

Decarie, Graeme. « Temperance Movement ». Dans *L'Encyclopédie canadienne Historica* [en ligne], [s.d.]. <http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=A1ARTA0007912>

Hallowell, Gerald. « Prohibition ». Dans *L'Encyclopédie canadienne Historica* [en ligne], [s.d.].
<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=A1A RTA0006515>

« La prohibition en Saskatchewan ». Dans *Le Musée virtuel francophone de la Saskatchewan* [en ligne], [s.d.].
http://musee.societehisto.com/la_prohibition_en_saskatchewan_n381_t766.html